







Jeudi 3 et vendredi 4 avril 2014

# Management, santé et bien-être au travail

L'équipe SMIG invite les universitaires, acteurs socio-économiques et autorités des territoires à participer à ses travaux sur la problématique du bien-être au travail à travers le prisme des techniques de management, de la réglementation, de la régulation, des procédés de conciliation et des résiliences...

Ces rencontres de la recherche sont soutenues par nos partenaires : Communauté d'agglomérations Terrres de France, Mairie de Tremblay en France et les entreprises partenaires de l'IUT.



### Contacts:

Secrétariat département GEA Tél. 01 41 51 12 38/12 22/12 26 Mail:departement.gea@iu2t.univ-paris8.fr

### **Maty Diakhaté**

Chef du département GEA Coordinatrice de la recherche: Mail: pro\_maty@yahoo.fr Mob. 06 58 99 32 21

## **IUT DE TREMBLAY-EN-FRANCE** 3, rue de la Râperie 93290 TREMBLAY-EN-FRANCE



#### Contacts :

Secrétariat département GEA
Tél. 01 41 51 12 38/12 22/12 26
Mail:departement.gea@iu2t.univ-paris8.fr

Maty Diakhaté
Chef du département GEA
Coordinatrice de la recherche
Mail: pro\_maty@yahoo.fr
Mnb. 06 58 99 32 21

### APPEL A COMMUNICATIONS



### Management, santé et bien-être au travail

L'équipe de Recherche Technologique en Sciences Sociales « Sociétés, Structures, Mondialisation, Innovation et Gestion », ERTSS, SMIG, organise la deuxième édition des Journées d'Etudes Internationales, JEI, les 3 et 4 avril 2014.

La coopération tripartite : Universités-Entreprises-Autorités des territoires reste le principe fondateur de ces JEI.

Le nombre et la diversité des rencontres consacrées à l'impact des conditions de travail sur la personne humaine témoignent de l'acuité et de l'actualité de la problématique proposée.

La question de la santé et du bien-être au travail n'est pas propre à un corps de métiers ou à une situation de travail donnée. L'homme au travail est exposé à de multiples facteurs, plus ou moins nocifs à son intégrité, à son humanisme et à sa dignité.

Le principe général d'adaptation du travail à l'homme, qui suggère de prendre en compte la pleine condition de l'homme en situation de travail, dépasse la seule réglementation des conditions physique, morale et psychologique de l'environnement de travail.

Historiquement ce sont les atteintes physiques subies par les travailleurs, à l'occasion de l'exercice de leur activité, qui ont été les plus dénoncées. Par conséquent, les réflexions et mesures de protection se sont d'abord focalisées sur cet aspect. Les dimensions ergonomique, morale et psychologique se sont révélées plus tardivement pour devenir, aujourd'hui, une problématique majeure de la condition de la personne humaine au travail. Les agressions de toutes sortes, la souffrance ne peuvent être des données normales dans la posture de quête du bien-être qu'est le travail.

L'objectif de cette rencontre est de repositionner la problématique dans le champ du bien-être de l'homme, en interrogeant les avancées dans l'amélioration de l'environnement de travail et des techniques du management.

Le management est, de fait, le point focal qui brasse l'intérêt de l'entreprise dans ses différents aspects et la condition de l'homme au travail.

Les techniques du management, ses contraintes permettent-elles d'adapter le travail à l'homme et d'en faire un facteur de son épanouissement ? Quels dispositifs ont été pris pour concilier les intérêts économiques, financiers et la nécessaire sérénité de l'homme dans l'accomplissement de son activité ?

Cette rencontre nous donne, à nouveau, l'occasion de réunir des universitaires, étrangers et nationaux, de divers champs disciplinaires, des acteurs socio-économiques et des autorités des territoires pour confronter les réflexions, pratiques et dispositifs, afin d'en dégager une synthèse, un canevas utiles pour l'innovation des méthodes et outils de gestion.

Deux axes principaux, répartis sur les deux journées, posent le cadre des travaux.

AXE 1/ Management et bien-être : approche conceptuelle et iuridique

AXE 2 / Innovations, management et prise en compte de l'homme

Quatre sous-axes seront dégagés à partir des contributions proposées. Une table ronde réunissant universitaires, acteurs de l'entreprise et des territoires complètera le programme de chaque journée.

MB. Les communications doivent être rédigées en police 12 et Times New Roman (6 à 10 pages max.). Résumé et plan doivent être envoyés au plus tard le 20 février 2014. Le texte final (prêt pour la publication) doit être envoyé au plus tard le 20 mars 2014.

Les communications retenues seront notifiées au plus tard le 25 février 2014